







Jusqu'à la victoire

Les 9, 10 et 11 janvier les mobilisations auront été d'une grande force.

Ce samedi 11 janvier elles ont pris de l'ampleur avec un caractère interprofessionnel et transgénérationnel marqué. Ces journées marquent une étape importante dans la mobilisation par la grève lancée depuis le 5 décembre. Elle s'inscrit dans une mobilisation lancée par la grève depuis trente-six jours partout en France. Les salarié-es de la convention collective des entreprises Prestataires de Services étaient eux aussi dans la rue.

Cela montre la détermination et le refus de ce projet absurde de régime unique de retraites par points par une majorité de la population, malgré toutes les tentatives et manipulations du gouvernement. Suite aux annonces de samedi, non seulement l'âge pivot n'est pas retiré mais en plus le Premier ministre confirme sa détermination à reculer l'âge de départ à la retraite en refusant toute augmentation de cotisation sociale.

Les organisations syndicales CGT-FSE, FO-FEC, CFE-CGC-FNECS et SUD-Solidaires exigent le maintien du système de retraite existant par répartition solidaire et intergénérationnelle et par annuité. Elles portent en commun des propositions pour améliorer les droits de toutes et de tous. Pour ce faire, il faut augmenter les financements assis sur les cotisations sociales et les richesses produites par le travail. Contrairement aux affirmations du gouvernement, les femmes ne sont pas gagnantes! Concernant les carrières heurtées, ce projet qui prendra en compte toute la carrière, aura pour conséquence d'augmenter les écarts de pension déjà grands entre les femmes et les hommes.

C'est pourquoi nos organisations appellent à continuer et amplifier encore la mobilisation par la grève et les manifestations dès la semaine prochaine pour obtenir le retrait de ce projet et l'ouverture de véritables négociations sur l'emploi, les salaires, la fin de la précarité notamment étudiante, les cotisations et l'amélioration du droit à la retraite dans le cadre du système et des régimes existants.

Les organisations syndicales CGT-FSE, FO-FEC, CFE-CGC-FNECS et SUD-Solidaires appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié-es le décident.

Elles appellent à organiser des actions de grève, de convergences interprofessionnelles sur tout le territoire, en rejoignant massivement par la grève le mouvement le 14 janvier.

Elles appellent à poursuivre les actions et la mobilisation le 15 et à faire du 16 une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle massive de grèves et de manifestations.



La victoire est à portée de main.

Soyons chacune et chacun au-rendez-vous.

Toutes et tous en grève et dans la rue le 14, 15 et 16 janvier

Les jours que nous allons vivre sont décisifs.

Les salarié-es de notre convention collective sont encore nombreux et nombreuses à être sympathisants de la lutte mais à ne pas faire grève ou manifester, du fait des pressions managériales, de leur isolement chez le client, de la charge de travail ou parfois aussi car nous avons le sentiment que l'histoire est déjà écrite sans nous. Notre présent et futur s'écrit en ce moment... en effet dans les jours qui viennent l'histoire dépendra de nous. Si la mobilisation s'élargit le gouvernement sera contraint de reculer et de retirer sa réforme. Sinon au mieux, il se limitera à des négociations sectorielles avec les professions les plus mobilisées. Le privé et l'encadrement paieraient au prix fort une réforme qui grave dans le marbre le recul de l'âge de départ et la baisse des pensions. Conséquence : nous serions renvoyé-es pieds et poings liés à l'épargne retraite sans aucune garantie de restitution du capital épargné ! Banquiers et assureurs se frottent les mains !

L'intersyndicale (CGT-FSE, FO-FEC, CFE-CGC-FNECS et SUD-Solidaires) refuse d'en rester au statut quo et continue son appel à la mobilisation : la victoire est à portée de main. Soyons chacune et chacun au-rendez-vous.

CALCULER LE NIVEAU DE RETRAÎTE SUR L'ENSEMBLE DE CARRIERE PENALISE AUTOMATIQUEMENT LES FEMMES



Ce mode de calcul pénalise bien entendu l'ensemble des salarié-es puisqu'au lieu de prendre les 25 meilleures années le calcul ce fait sur l'ensemble de la carrière. Mais ce sont les femmes qui s'arrêtent encore très majoritairement pour l'education des enfants (maternités, congés parentaux, temps partiel), s'occuper des personnes dépendantes, qui ont des carrières heurtées, incomplètes, subissent le plafond de verre. Ce sont aussi les femmes qui sont majoritaires dans des secteurs ou les niveaux de salaires sont moindres (éducation, santé, social, soins aux personnes...) et dans des boulots precaires, avec beaucoup de temps partiel subi (services, néttoyage, commerce...).

Evidemment c'est le cas dans notre convention collective avec les métiers de l'accueil et dans une partie des centres d'appels.

LE MINIMUM DE PENSION A 1000 EUROS VA SORTIR LES FEMMES DE LA MISERE A LA RETRAITE



Cet affichage du minimum de pension du gouvernement va soi-disant sauver les femmes qui auront eu des carrières avec de faibles salaires, sauf que, ce minimum sera versé seulement si vous avez une carrière complète (toutes les années cotisées avec 600 heures annuelles payées au smic)! c'est le serpent qui se mord la queue, avec 40 % de femmes qui n'ont pas de carrières complètes, qui sont dans des boulots précaires... Et cette mesure de relèvement du minimum de pension devait se faire depuis 2003... et qui aurait du se faire indépendamment du changement de système des retraites. Et on ne parle même pas de ce niveau des 1000 euros qui permettrait a peine de survivre! Cela represente 85% du smic, duquel il faut enlever les dépenses incompressibles... comme le loyer...

Les salarié-es de notre convention collective sont le plus souvent au SMIC... nous savons bien que 1000€ ce n'est pas suffisant!

Toutes et tous en grève et dans la rue le 14, 15 et 16 janvier

L'intersyndicale (CGT-FSE, FO-FEC, CFE-CGC-FNECS et SUD-Solidaires) appelle l'ensemble des salarié.e.s de la branche des Prestataires de services dans le secteur du tertiaire à faire grève pour le retrait du projet gouvernemental portant sur la réforme des régimes de retraite, et dans une optique de convergence des luttes nécessaire à la réussite de celles-ci. Nous appelons les salarié.e.s de la branche à participer massivement aux différentes manifestations prévues jusqu'à la victoire !.